



Bordeaux, le 11 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Volet agricole du Grand Plan d'Investissement en Nouvelle-Aquitaine

Le volet agricole du Grand Plan d'Investissement (GPI) a vocation à être le principal instrument d'intervention de l'Etat pour stimuler la transformation des **secteurs agricole, agroalimentaire, forêt-bois, pêche et aquaculture**, en réponse aux enjeux et attentes exprimées lors des états généraux de l'alimentation. Il est doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans (2018-2022).

Le Ministre de l'Agriculture a confié une mission d'ambassadeur à Olivier ALLAIN afin de faire connaître les dispositifs et de mobiliser les acteurs en région. Celui-ci s'est déplacé en Nouvelle-Aquitaine le mercredi 10 octobre à l'invitation du préfet de région Didier LALLEMENT, et a rencontré une centaine de partenaires agricoles et d'industriels des secteurs agroalimentaires et forêt-bois.

Ce rendez-vous a suscité des débats riches sur la transition de l'agriculture et les leviers de transformation et de montée en gamme des filières en Nouvelle-Aquitaine. Quatre entreprises, Methacycle, Pierre Oteiza, Unicoque (Koki), Kaviar (Sturia) sont venues illustrer les dispositifs de ce Grand Plan d'Investissement.

Les financements mobilisés dans ce volet agricole du Grand Plan d'Investissement sont de trois sortes :

- des crédits d'intervention du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, adossés pour partie au Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) ;
- des instruments financiers nouveaux tels que des fonds de garantie, de prêt ou de prise de participation portés par divers opérateurs (BPI, Ademe, Conseil Régional, France Agrimer, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Bio) ;
- des crédits du 3ème Programme d'investissement d'avenir (PIA3) pour soutenir la recherche et l'innovation.

Ce dispositif est ouvert à tous les agriculteurs et à leurs entreprises au fur et à mesure de la mise en œuvre des 19 mesures contenues dans le GPI. Ils seront informés régulièrement par la DRAAF, les organismes et les banques.

Plus d'informations sur les appels à projets nationaux en cours : <http://agriculture.gouv.fr/volet-agricole-du-gpi-les-appels-projets-nationaux-en-cours>

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/gpi>